



# Projet éducatif et pédagogique

## Réforme des rythmes scolaires

Du lundi 9 septembre 2013 au  
vendredi 4 juillet 2014

### PROJET EDUCATIF « Réforme des rythmes scolaires » COMMUNE DE RIEULAY

#### Préambule :

La réforme des rythmes scolaires, réforme s'inscrivant dans le cadre de la refondation de l'école, est une avancée majeure. L'aménagement des rythmes de vie de l'enfant doit contribuer à améliorer les conditions d'apprentissage ainsi que la prise en charge des élèves en difficultés.

Il s'agira aussi d'harmoniser les temps de vie de l'enfant et donc d'améliorer la continuité éducative entre l'école et ses partenaires.

Cette réforme va donc dans le sens des travaux effectués avec la communauté éducative et les partenaires locaux sur la Commune de Rieulay.

#### 1- Objectifs :

- Favoriser le développement global de l'enfant : sa personnalité, son corps, ses expressions, ses relations sociales.
- Promouvoir l'enfant « acteur », favoriser la responsabilisation, l'autonomie en instaurant un dialogue entre les utilisateurs et l'équipe pédagogique.
- Sensibiliser l'enfant à la citoyenneté en lui permettant d'investir les équipements communaux et de prendre sa place de futur citoyen de son village en lui apprenant à respecter les personnes, les structures, l'environnement et la solidarité.
- Proposer à l'enfant un temps de loisirs et de découverte en dehors du contexte scolaire
- Permettre à l'enfant d'accéder gratuitement à des univers culturels, sportifs dans lesquels il n'aurait pas forcément la possibilité de se rendre
- Diversifier les champs d'intervention pour que l'enfant prenne du plaisir à participer

**2- L'état des lieux :** 180 enfants maximum scolarisés à l'école « le Colombier » de Rieulay.

### **3- Implantation :**

Cette réforme du rythme scolaire se fera dans les infrastructures suivantes :

- l'école « le Colombier »
- La salle polyvalente,
- l'école de musique,
- la médiathèque,
- La base de loisirs pour les activités extérieures

Des sanitaires se trouvant tous à proximité des salles utilisées.

### **4- Périodes de fonctionnement, horaires :**

Du lundi 9 septembre 2013 au vendredi 4 juillet 2014 durant les périodes scolaires.

Le lundi de 16h00 à 16h30

Le mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30

### **6- Public concerné :**

Tous les enfants scolarisés dans les écoles de Rieulay (maternelles et primaires). Une inscription à l'année sera obligatoire. Un enfant choisira de s'inscrire sur un créneau d'activités annuel.

### **7- Personnel Pédagogique et durée d'intervention:**

- enseignant de l'école : 2h
- Maison du terriil : 5,5h
- Ecole de musique : 3h
- Médiathèque : 3h
- Emplois d'avenir (Aurore Gouriou + Julien Lannoy): 2 \* 3,5h
- Renata + Nathalie : 2 \* 3,5h
- Loïc : 3,5h
- Ludothèque : 2h
- Les chtis bouts : 1h

### **8- Les activités**

Le choix des activités s'est fait en fonction des compétences de chaque intervenant. Le but de cette réforme étant pour l'enfant de diversifier ses compétences, il nous semblait important d'offrir un maximum de possibilités tout en respectant les capacités et le rythme d'apprentissage de chacun. Des tranches d'âges ont donc été instaurées afin de préserver cette équité.

L'enfant s'inscrit sur un créneau ou plusieurs créneaux (1 par jour) pour une période annuelle.

	Lundi 16h00-16h30	Mardi 15h30-16h30	Jeudi 15h30-16h30	Vendredi 15h30-16h30
Enseignant		MG1 CM1-CM2 Estime de soi	JG1 CP-CE1-CE2 Estime de soi	
Maison du terriil		MG2 CP-CE1	JG2 CM1-CM2	VG1 CE1-CE2
Ecole de musique		MG3 CP-CE1-CE2 Chant /instrument	JG3 Maternels Atelier chant	VG2 CM1-CM2 Chant/instrument
Médiathèque		MG4 Maternels lecture	JG4 CP-CE1-CE2 Lecture	VG3 CM1-CM2 Lecture intergéné.
Loïc		MG5 Maternels Eveil sportif	JG5 CP-CE1 Activités sportives	VG4 CE2-CM1-CM2 Activités sportives
Renata		MG6 Maternels Activités manuelles	JG6 Maternels Activités d'expression	VG5 CP-CE1 Activités théâtrales
Nathalie				VG6 Maternels Activités manuelles
Aurore Gouriou		Renfort	Renfort	Renfort
Julien Lannoy		Renfort	Renfort	VG7 Maternels-CP Jeux de coopération
Ludothèque		MG7 CE2-CM1-CM2 Création jeux		VG8 CP-CE1-CE2 Jeux de société
Chtis bouts			JG7 Tout âge Arts plastiques	

Chaque couleur représente un regroupement de classes différent.

**9 - composition des groupes :** 10 à 18 enfants en fonction des âges (normes périscolaires fixées par la jeunesse et sport)

**PROJETS PEDAGOGIQUES**  
**« Réforme des rythmes scolaires »**  
**COMMUNE DE RIEULAY**

**Projet pédagogique des enseignants :**

**Le jeu : un mode d'apprentissage efficace pour « l'estime de soi »**

Les programmes de l'enseignement à l'école primaire mentionne bien que « le jeu est l'activité normale de l'enfant qu'il conduit à une multiplicité d'expériences sensorielles, motrices, affectives, intellectuelles... permet l'exploration des milieux de vie, la communication dans toutes ses dimensions, verbales ou non verbales... qu'il est le point de départ de nombreuses situations didactiques proposées par l'enseignant, que c'est par le jeu... que l'enfant construit des acquisitions fondamentales ... BO du 14 février 2001

**1. Jouer pour instruire et éduquer**

- a. Le jeu motive l'élève, facilite sa concentration, son recours à la mémoire
- b. En classe, l'élève n'est pas libre de sa présence en classe, mais il maîtrise parfaitement son degré d'investissement dans les activités scolaires. Le jeu le rend actif, il prend plaisir à participer, partager, à échanger. Le jeu amène l'enfant à se dépasser, celui qui joue doit s'impliquer, se concentrer, réfléchir. Il ne le fait plus pour satisfaire l'enseignant ou ses parents mais pour gagner ou faire gagner son équipe, pour être reconnu par les autres. C'est une source d'affirmation de soi, de confrontation d'idées et d'ancrage dans un groupe.
- c. Le jeu aide l'élève à développer des compétences acquises à d'autres moments de l'école car il sollicite souvent des connaissances et des savoir-faire qui sont l'objet de l'enseignement (arithmétique, géométrie, calcul rapide, vocabulaire, syntaxe, histoire, sciences, géographie...)
- d. Le jeu participe à la formation citoyenne de l'élève par ce qu'il permet d'exercer un jugement critique de la règle pour se l'approprier, pour l'interpréter ou la faire évoluer, tout en ayant

le souci de respecter la juste concurrence et l'égalité des droits de chacun des joueurs. N'est-ce pas le fondement même de toute organisation démocratique ?

**2. Le rôle de l'animateur-enseignant**

- a. Sélectionner des jeux qui répondront à des objectifs pédagogiques définis qui seront adaptés aux élèves auxquels on les propose, dans des situations que l'on a pensées et organisées. On proposera des jeux qui investiront tous les domaines: jeux de calcul, de stratégie, de mémoire, de discrimination visuelle et de rapidité, des jeux raisonnés, des jeux de langage et de lettre, des jeux questions réponses, des jeux civiques, des jeux de logique et de déduction des jeux d'expérience scientifique, des jeux d'extérieurs et des jeux sportifs.
- b. Aider l'élève à décrire les règles, à s'engager dans la négociation, à justifier sa stratégie, à choisir ses mots, à construire des phrases, à souligner les liens de cause à effet et donc à élaborer sa pensée.
- c. S'inscrire dans une perspective de transmission culturelle et disciplinaire en rappelant et en faisant le lien avec l'enseignement dispensé.
- d. Faire évoluer les comportements en invitant l'élève à dépasser le stade de la simple confrontation pour acquérir de nouvelles compétences et parvenir à augmenter l'efficacité de ses actions. C'est aussi un facteur de réussite scolaire.
- e. Donner du sens aux savoirs en aidant l'élève à percevoir l'utilité des contenus d'enseignements dans des situations nouvelles et ludiques.
- f. Faire évoluer le concept de l'atelier jeux en organisant des concours intergénérationnels, des challenges, des rallyes, en proposant l'élaboration et la construction de nouveaux jeux.
- g. Faire avancer les élèves vers plus d'autonomie en apprenant à gagner et à perdre sans se départir de son sang froid, en impliquant des élèves pour expliquer une règle, pour jouer le rôle d'arbitre, pour aider un joueur en difficulté, pour gérer, ranger et prendre soin du matériel.

- h. Renforcer l'estime de soi en permettant à des élèves en difficulté dans certaines disciplines scolaires de « briller » dans d'autres domaines et ainsi retrouver une motivation pour les apprentissages disciplinaires. C'est aussi l'axe prioritaire du projet d'école.

### 3. Périodicité

Le mardi et le jeudi de 15h30 à 16h30 pour des élèves de cycle 2 et 3.

### Projet pédagogique de la médiathèque :

La médiathèque est un service public, elle a pour but d'offrir à chacun la possibilité de découvrir ou redécouvrir le plaisir de lire, d'écouter et de s'informer.

Au regard du manifeste de l'UNESCO, elle a pour missions principales :

- De s'adresser à tous sans distinction d'âge, d'origine sociale et culturelle,
- De transmettre des savoirs et de l'information en assurant une pluralité des points de vue afin de développer l'esprit critique,
- De donner l'accès à la culture sous toutes ses formes,
- De permettre la formation tout au long de la vie dans tous les domaines de la connaissance.

A travers ce manifeste, on se positionne d'office en accord avec le projet éducatif de l'école : « Enrichir le lexique et les capacités du lecteur, renforcer l'estime de soi, favoriser le développement personnel de l'enfant, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité ».

Afin de favoriser la réussite de l'accueil des enfants sur ces temps périscolaires, il est essentiel de s'inscrire dans un projet global établi avec les différents acteurs de ces temps d'encadrement. En aucun cas nous ne souhaitons tomber dans un simple temps de gardiennage.

En fonction des moyens mis à disposition, on peut envisager des temps d'accueil durant lesquels on pourra partir du simple échange de document en médiathèque à l'animation d'ateliers de création autour du livre.

Mise en œuvre : 3 séances d'1h par semaine

## Mise en œuvre

### Durée :

2 X 1 heure = de 15h30 à 16h30 – le Mardi et le Vendredi  
Environ 2 X 36 séances.

### Public :

2 groupes de 18 enfants maximum (+ présence d'un autre adulte dans la structure)

- CP-CE1-CE2 et CM1-CM2

Un même groupe constitué est préférable : le temps de confection d'un jeu nécessite plusieurs séances.

### Déroulement :

Les 2 à 3 premières séances seront dédiées à la découverte de jeux de société de différents types ; Ensuite, selon les attentes du groupe, les séances se dérouleront avec un contenu différent :

### **Club Jeux de société :**

La ludothécaire propose différents jeux en fonction du public accueilli ;

Ces jeux font appel à la mémoire, à la déduction, à la stratégie ou à l'imagination et au langage, ...

Ils peuvent demander aux joueurs une capacité de prises des risques, de choix ou d'anticipation...

Les jeux sont mis en place ou mis à disposition selon une orientation qui privilégie l'autonomie des enfants = ils apprennent alors à choisir le jeu ainsi que les partenaires de jeu.

Ils apprennent également la patience : découvrir un nouveau jeu, lire et comprendre la règle du jeu, arbitrer et résoudre un dilemme entre eux. La ludothécaire a une posture d'observation et de disponibilité : elle conseille et explique les jeux, si les participants le demandent, aide à résoudre une situation conflictuelle.

## Projet pédagogique de la ludothèque de l'association « Les Ch'ti Bouts » dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.



La ludothèque propose différentes activités en cohérence et en complémentarité avec des projets d'école, et celles-ci « favorisent le développement personnel de l'enfant, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité » selon le « Projet Educatif Territorial » :

En effet, le jeu libre, dans un cadre défini, laisse l'occasion à l'enfant de développer son imagination, d'expérimenter des situations qui n'ont pas d'incidence sur la vie réelle.

La ludothécaire, selon une attitude bienveillante par sa disponibilité et l'observation, accompagne et favorise l'autonomie, le « jouer ensemble » en sensibilisant les enfants aux différences dans leurs jeux.

Par le jeu de société, l'enfant intègre des règles de vie : le respect de l'autre, des règles et la nécessité d'attendre son tour, de prendre soin du matériel,...

C'est aussi l'occasion de découvrir des jeux variés, qui font appel à différentes compétences, à prendre des risques : l'enfant peut essayer, se tromper, recommencer pour battre son record,....

L'enfant développe sa réflexion et son esprit d'analyse (logique, déduction, concentration,...)

Apprendre à perdre en relativisant, ainsi qu'à apprendre à gagner sans se moquer de ceux qui ont perdu sont autant d'apprentissages utiles toute la vie.

## **Atelier Fabrication de jeux :**

Après avoir présenté et joué à différents jeux, les enfants choisissent le jeu qu'ils souhaitent réaliser ; ils personnaliseront selon leur goût le jeu qu'ils transmettront chez eux.

Ils découvriront d'autres cultures de jeu et s'exprimeront à travers l'activité manuelle.

Cet atelier permettra aussi de montrer que l'on a la possibilité de fabriquer un jeu soi-même et de le présenter ensuite à son entourage.

### Les apports de la fabrication de jeu :

- Faire un choix : Choix du jeu, du matériel nécessaire (Plateau en cartons, tissus. Pions en bois, en perles,...dé ou baguettes,..) en fonction du jeu ; et choix du dessin/de la déco
- Développer sa dextérité, la minutie, être appliqué
- Savoir mesurer, tracer, découper, coller ,..
- Laisser jouer son imagination et sa créativité.

## **Projet pédagogique des Activités Sportives :**

A travers l'atelier activités sportives, les objectifs sont :

- de développer la motricité des plus jeunes en leur proposant des activités basées sur l'éveil gymnique, athlétique et jeux collectifs
- de proposer des initiations à des sports peu pratiqués ou mal connus tels que l'apprentissage à l'orientation à travers un cycle sur la base des Argales. Apprentissage aux différentes méthodes d'orientation (visuelle, écoute, par déchiffrement d'indices, par utilisation de boussoles, ...) pour les élèves de cycle 3
- pour les élèves du cycle 2, réfléchir à partir de jeux sportifs connus, à l'élaboration de nouveaux jeux qui pourraient être testés en fin d'année lors d'un temps de rassemblement avec l'ensemble des élèves de l'école - Conception et Mise en place d'un moment « Jouons tous ensemble ».

Mise en œuvre : 3 séances d'1h pour les Maternels, cycle 1 et cycle 2

## Projet pédagogique de l'Ecole de musique :

« De l'école maternelle à la fin du collège, l'éducation musicale est obligatoire pour tous. Elle est centrée sur les pratiques musicales, l'écoute des œuvres et la construction de repères culturels » Dossier de presse : Musique à l'école. Ministère éducation nationale.

Proposition de mettre en place trois temps d'activités musicales périscolaires en fonction de l'âge des enfants.

Cette rencontre entre les élèves et la musique sera peut être l'occasion d'éveiller un goût, un don, de découvrir un instrument ou tout simplement sa propre voix.

### Cycle 1 : école maternelle

L'activité musicale de ce premier cycle consistera en de l'éveil musical qui est avant tout une approche ludique qui permet de découvrir ses capacités sensorielles et corporelles.

#### - L'écoute :

Développer l'imaginaire, l'imitation, découverte des sons, des instruments et des rythmes. Imprégnation d'un tempo par déplacement corporel. Acquérir un lexique simple mais précis pour différencier les variantes de nuance, de timbre, d'intensité, de durée et de hauteur.

#### - Pratique instrumentale :

Percussions corporelles, utilisation de petites percussions, de djembés et de carillons.

#### - Pratique vocale :

Jeux vocaux, comptines rythmiques, chansons

### Cycle 2 : école primaire

L'activité musicale du deuxième cycle s'organisera le plus possible autour des thèmes abordés en classe : découverte d'un pays, d'une époque, d'une œuvre d'art ...

#### - L'écoute :

Découvrir la diversité de l'expression musicale. Donner son avis et respecter celui des autres. Découvrir les instruments et savoir les reconnaître visuellement et auditivement.

#### - Pratique instrumentale :

Instruments fabriqués, petites percussions, djembés, carillons et flûte à bec.

#### - Pratique vocale :

Travail sur la respiration, rechercher la justesse, début de la polyphonie.

### Cycle 3 : école primaire

#### - L'écoute :

Plus analytique. Savoir reconnaître les différents plans sonores. Situer dans une époque. Reconnaître les principales formations instrumentales.

#### - Pratique instrumentale

Jeux vocaux, canon, polyphonie. Savoir contrôler sa voix et son attitude corporelle.

L'objectif de ce travail en trois groupes avec les enfants, aboutira en fin d'année scolaire à un conte musical ou à une comédie musicale mettant en évidence les compétences acquises.

## Projet pédagogique:



### LIEUX ET FREQUENTATION

Ces ateliers se dérouleront au sein de l'Ecole le Colombier de Rieulay  
14 enfants pourront être accueillis. Une autre personne devra être présente dans l'Ecole.

### LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Lors de ces ateliers d'arts plastiques le but sera, en complément de ceux de l'Ecole, de :

- 1-Favoriser la découverte des arts plastiques,
  - 2-Se respecter les uns les autres et respecter le rythme de chacun,
  - 3-Favoriser l'imaginaire de l'enfant et sa créativité,
- Créer du lien avec les parents.

### PROFIL D'ACTIVITES

Chaque atelier mis en place aura un thème qui permettra de découvrir une technique.

Ces séances sont décrites dans le document joint en annexe.

### LES SEANCES MISES EN PLACE

33 séances d'Arts Plastique en ayant pour appui la nature, musique, chant, photos documentaires, livres, jeux de coopération, d'équipe...

Une charte de vie de ces ateliers sera créée avec les enfants.

### LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

Concernant l'objectif : Favoriser la découverte des arts plastiques

L'animatrice s'engage à aider l'enfant sans le forcer à :

- Etre capable d'utiliser les diverses techniques,
- Etre capable d'observer une évolution,
- Etre capable de manipuler diverses matières.

Concernant l'objectif : Se respecter les uns les autres et le rythme de chacun

- Etre capable d'évoluer ensemble,
- Etre capable de partager le matériel et de le ranger, de le nettoyer après l'avoir utilisé,
- Etre capable d'écouter et comprendre,
- Etre capable d'écouter les autres et de s'exprimer chacun son tour,
- être capable de prendre son temps.

Concernant l'objectif : Favoriser l'imaginaire, et la créativité de l'enfant

- Etre capable de se servir des informations ou des outils donnés,
- Etre capable de reproduire à sa manière,
- Etre capable de faire un choix,

### LES MOYENS HUMAINS

Ces ateliers seront dirigés par Fanny BAUDE, Directrice BAFD spécialisée dans la petite enfance, possédant son AFPS. Le ménage sera effectué par le personnel de service qui dépend de la Mairie.

### le non négociable pour tous lors de ces ateliers :

- Aucune violence physique ou verbale ne sera tolérée,
- Le rythme de chacun devra être respecté,
- Le café, la cigarette, le téléphone ne sont pas admis,
- Les drogues et l'alcool ne sont pas admis,
- La sécurité affective et physique des enfants devra être respectée.

### L'EVALUATION

Une Grille d'évaluation d'activité sera remplie après chaque atelier.

Les questions suivantes seront posées

Les enfants parlent-ils ? Racontent-ils ? Les enfants s'écoutent ils ?

Manipulent-ils ? Les enfants créent ils ? Rangent-ils ? Les enfants choisissent ils ? Les enfants sourient ils ?

Si à toutes ces questions la réponse est oui, alors les objectifs seront atteints.



## **LES RESISTANCES**

Les enfants qui participeront à ces ateliers seront des enfants de tout âge, la tranche d'âge sera donc large, l'animatrice devra donc adapter ses ateliers pour toutes les tranches d'âge.

## **CONCLUSION**

L'animatrice a choisi les arts plastiques afin de sensibiliser les enfants à diverses matières et techniques et d'utiliser les livres « j'apprends à dessiner » afin de les emmener vers une évolution, de développer leur imaginaire et leur sens créatif.

Tout cela dans le but de leurs apprendre quelque chose de nouveau.

A la Fin de ces ateliers, une exposition pourra être créée, des décors pour le spectacle de fin d'année scolaire pourront être réalisés, des photos de ces ateliers pourront être diffusées. Tout cela afin de créer un lien avec les parents et que chaque enfant puisse faire découvrir à ses parents ce qu'il a fait ou découvert pendant ces ateliers.